

Séance plénière du Conseil Rhénan : des projets innovants en faveur de la coopération transfrontalière

Claudine Ganter, Présidente du Conseil Rhénan et Présidente de la Commission Relations Internationales et Transfrontalières de la Région Grand Est, a ouvert la séance plénière du Conseil Rhénan franco-germano-suisse, ce vendredi 7 juin 2019 au siège de la Région Grand Est à Strasbourg : « *Le Conseil Rhénan est un pourvoyeur d'idées pour la coopération transfrontalière dans la région. Penser trinational sur des thématiques à forts enjeux comme les transports et les mobilités, l'adaptation climatique ou encore le développement de l'intelligence artificielle est essentiel.* »

La séance plénière de ce jour s'est déroulée en présence de **Lilla Mérabet**, Vice-Présidente de la Région Grand Est en charge de la Compétitivité, de l'Innovation et du Numérique, de **Evelyne Isinger**, Conseillère régionale déléguée au Transport transfrontalier, de **Christian Debeve**, Conseiller régional délégué au domaine des Aéroports, de **Frédéric Pfliegersdoerffer**, de **Huguette Zeller**, et de **Marianne Horny-Gonier**, Conseillers régionaux du Grand Est.

Elle a ainsi permis l'adoption de plusieurs résolutions dans les domaines suivants :

- **l'environnement** : le Conseil Rhénan a réaffirmé sa volonté de déployer des actions concrètes et fortes pour le climat et a souligné l'urgence de se mobiliser pour atténuer le changement climatique pour une meilleure **gestion de l'eau**. Une résolution a par ailleurs été adoptée en faveur de la protection de la **nappe phréatique** dans le fossé rhénan,
- **les transports** : la vallée du Rhin Supérieur étant l'une des principales régions de transit de l'Europe, le Conseil Rhénan a adopté deux résolutions sur **les infrastructures de transport transfrontalières** afin de poursuivre l'aménagement de projets structurants tels que la réalisation de liaisons ferroviaires supplémentaires, l'achèvement de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône ou l'aménagement du RER trinational de Bâle au moyen du « Herzstück ». Le Conseil Rhénan a également alerté les autorités sur des sujets impactant au quotidien les frontaliers, comme par exemple l'augmentation de cadencement sur certaines lignes ferroviaires, l'extension d'aires de parking pour poids-lourds et l'aménagement de pistes cyclables transfrontalières,
- **l'intelligence artificielle** : « *Le Rhin Supérieur dispose d'un potentiel qu'il nous faut exploiter pour construire et développer l'intelligence artificielle dans le Grand Est.* », a souligné **Lilla Merabet**, Vice-Présidente de la Région Grand Est déléguée à la thématique Compétitivité, Innovation et Numérique,
- **le sport** : le Conseil Rhénan souhaite faciliter l'organisation de compétitions sportives transfrontalières à travers la création d'un **fonds du sport** destiné aux projets de petite envergure. Le Rhin Supérieur étant riche en lieux sportifs, le Conseil Rhénan propose aux autorités et aux administrations transfrontalières du sport de s'inscrire dans la dynamique des Jeux Olympiques Paris 2024 et à la Région Grand Est d'être la cheville ouvrière sur ce sujet,
- **la culture** : le Conseil Rhénan souhaite renforcer davantage la dimension transfrontalière en développant le Museums-PASS-Musées.

A l'occasion de la séance plénière du Conseil Rhénan, **Bärbel Schäfer**, Présidente du Regierungspräsidium Freiburg, Présidente du Comité de suivi du programme INTERREG, a également fait part à l'assemblée des objectifs de la **programmation INTERREG VI 2021-2027**, ainsi que des grandes lignes de la **stratégie 2030** en cours d'élaboration.

La séance plénière s'est achevée par une présentation des travaux en cours et à venir de la Conférence du Rhin Supérieur, présidée actuellement par la Suisse, représentée par **Werner Schreiner**, Vice-président. « *Il est important que les deux instances politiques du Rhin Supérieur, que sont le Conseil Rhénan et la Conférence du Rhin Supérieur, échangent régulièrement sur les priorités et les perspectives de travail pour le Rhin supérieur, dans l'objectif de rendre toujours plus efficace l'action publique.* », a conclu Claudine Ganter.

Pour plus d'informations :

Claudine GANTER

Présidente du Conseil Rhénan en 2019

claudine.ganter@grandest.fr

Secrétariat : tél. +33 (0)3 88 15 69 22 / corinne.bourger@grandest.fr

Vous trouverez les résolutions adoptées sous : www.conseilrhenan.org/fr

La coopération dans le Rhin Supérieur en deux mots



Aucune autre région européenne que la *région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur* ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan. La [Conférence du Rhin Supérieur](#) réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le [Conseil Rhénan](#) constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.